



Commune de Réau

Canton de Combs-la-Ville
Département de Seine-et-Marne

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le 03/07/2026
ID : 077-217703842-20260629-DEL_2026_038-DE

DEL n°2026/038

Délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Réau, sous la présidence de Monsieur Alain AUZET, Maire de REAU.

Date de convocation :	22/06/2026	Nombre de conseillers municipaux : 19		
Date d'affichage :	22/06/2026	En exercice : 19	Présents : 18	Votants : 19
Présents : (18) Mmes ARZUR Elodie, BONNOMET Muriel, DA SILVA Marta, KLECZINSKI Nathalie, LETACHE Angélique, PADUA Elisabeth, PADUA Virginie, PROFFIT Florence, VIMONT Isabelle. MM. AUZET Alain, BA IDRISSE Farid, CORMIER Stéphane, ESCARGUEL Joffrey, LEQUERTIER Sébastien, MARTIAL Pierre-Louis, ROSSIT Alexandre, SIMONNET Pascal, VICTOR Jordan. Absents excusés : (00) Absents : (00) Représentés : (01) M. MARTIAL Laurent par M. MARTIAL Pierre-Louis				
Secrétaire de séance : Mme KLECZINSKI Nathalie				

Objet : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AUPRES DU COMITE STRATEGIQUE DE LA SOCIETE DU GRAND PARIS

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment les articles L.2121-29 et L.2121-33 ;

Vu l'article 8 de la Loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris ;

Vu les articles 21 à 23 du Décret n° 2010-756 du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris ;

Vu le contrat de développement territorial de Sénart signé le 20 décembre 2013 ;

Considérant que le comité stratégique prévu par le V de l'article 8 de la loi du 3 juin 2010 susvisée est composé notamment du maire, ou de son représentant, de chacune des communes signataires d'un contrat de développement territorial.

Considérant ainsi qu'il convient de désigner un représentant au sein du comité stratégique de la société du Grand Paris ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :

POUR : 19 voix

CONTRE : 00 voix

ABSTENTION : 00 voix

DESIGNE Monsieur AUZET Alain comme représentant de la commune au sein du comité stratégique de la Société du Grand Paris.

En Mairie le 29 juin 2026

Le Secrétaire de séance
Nathalie KLECZINSKI

Le Maire
Alain AUZET



Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le

ID : 077-217703842-20260629-DEL_2026_038-DE